

REPUBLIQUE DU BURUNDI



COUR DES COMPTES

RAPPORT DEFINITIF DE CERTIFICATION DU COMPTE
DE GESTION DE LA COMMUNE KIGANDA, EXERCICE
2015

Approuvé en audience plénière solennelle du 31/5/2017

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	I
LISTE DES TABLEAUX.....	III
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	IV
DELIBERE	V
0. INTRODUCTION	1
I OPINION DE LA COUR SUR LE COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE KIGANDA, EXERCICE 2015.....	3
I.1 Contexte de la mission	3
I.2 Composition du compte de gestion	3
I.3 Responsabilités respectives	3
I.4 Fondement de l’opinion de la Cour.....	3
OPINION DE LA COUR	4
II NIVEAU DE REALISATION DES RECETTES ET DES DEPENSES.....	6
II.1. Réalisation des recettes par rapport aux prévisions.....	20
II.1.1. : Niveau de réalisation du compte 71 « Impôts et taxes »	20
II.1.2. Compte 72 « Revenu de la propriété.....	21
II.1.3. Compte 73 « Revenu de la vente de biens et services.....	21
II.1.4. Réalisation du compte 74 « Produits des amendes administratives »	22
II.1.5. Réalisation du compte 75 « Subventions, participation et dons ».....	22
II.1.6. Réalisation des Recettes d’investissement.....	23
II.2. ANALYSE DE L’EXECUTION DES DEPENSES	23
II.2.1. Le compte 60 « Achats »	24
II.2.2. Le compte 61 « Services extérieurs ».....	24
II.2.3. Le Compte 62 « Autres services extérieurs »	25
II.2.4. Le compte 64 « Charge de personnel ».....	26

II.2.5. Le compte 65 « Subvention, participations et dons »	27
II.2.6. Dépenses d'investissement	28

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Compte de gestion : exercice 2015	6
Tableau 2: Réalisation du compte 71	20
Tableau 3: Réalisation du compte 72.....	21
Tableau 4: Réalisation du compte 73.....	22
Tableau 5: Réalisation des recettes d'investissement.....	23
Tableau 6: Niveau d'exécution du compte 60	24
Tableau 7: Niveau de réalisation du compte 61.....	25
Tableau 8: Niveau d'exécution du compte 62	25
Tableau 9: Exécution du compte 64.....	26
Tableau 10: Exécution du compte 65.....	27
Tableau 11: Exécution des dépenses d'investissements	28

SIGLES ET ABREVIATIONS

A-R : Arrêté Royal

Art : Article

FBU : Francs Burundais

INSS : Institut National de la Sécurité Sociale

JRP : Journal des Recouvrements et des Paiements

MFP : Mutuelle de la Fonction Publique

% : Pourcentage

DELIBERE

La Cour des Comptes, siégeant en audience plénière solennelle, approuve le présent rapport définitif.

Etaient présents :

Monsieur Elysée NDAYE, président de la Cour, Madame Fidès SINANKWA, vice-président, Madame Carine NSABIMANA, Jean Bosco BIRAKABONA et Viateur BANYANKIMBONA, présidents de chambres,, Mesdames et Messieurs Gorgon MIBURO, Jean Paul NDAYISABA, Odette IGIRANEZA ,Jolie NDAYIZEYE , Mamerthe NDUWIMANA, Ildephonse SINGAYIGAYA, Gertrude NSHIMIRIMANA, Venant NGENDABANKA ,Gilbert NINDORERA, Marie NAMINANI ,Jean Paul KABURA, Anatole IRADUKUNDA, Patricia SIBOMANA, Roger GATERETSE, Jérôme NTUNZWENIMANA, Nadine KANYANA, Alexis NIYONDEZI, Beatrice HARERIMANA ,Emmanuel BAKUNDA, Gaspard NIMUBONA, Madeleine BAMWIZERE, Justine MPAWENAYO, Dieudonné NDUWIMANA, Donatien NIBIZI ,Adnette NSABIYUMVA, Benjamin MUNYEMBABAZI, Deo VYUMVUHORE, Réverien BAHATI, Emmanuel NYANDWI, assistés par madame Agrippine NININAHAZWE, greffière.

0. INTRODUCTION

Le présent rapport est établi par la Cour des Comptes dans le cadre des missions que lui confèrent :

- l'article 178 de la Constitution de la République du Burundi du 18 mars 2005 aux termes duquel « il est créé une Cour des Comptes chargée d'examiner et de certifier les comptes de tous les services publics » ;
- les articles 2 (points a et b) et 27 de la Loi n°1/002/ du 31 mars 2004 portant Création, Missions, Organisation et fonctionnement de la Cour des Comptes.

Il porte sur les réalisations des recettes et des dépenses par rapport aux prévisions budgétaires de l'exercice 2015.

Les objectifs de ce contrôle étaient les suivants :

- vérifier l'exactitude, la fiabilité et l'exhaustivité du compte de gestion ;
- s'assurer de la conformité des opérations comptables à la réglementation de la comptabilité au Burundi ;
- mesurer l'efficacité des systèmes, des politiques et des procédures qui sauvegardent le patrimoine de la Commune ;
- émettre des recommandations pour améliorer la gestion de la Commune.

Le rapport est articulé autour de deux parties à savoir :

- I. Opinion sur le compte de gestion de la Commune Kiganda, exercice 2015.
- II. Niveau de réalisation des recettes et des dépenses.

La première partie indique le contexte de la mission de la Cour et la composition du compte de gestion pour l'exercice 2015, dégage les responsabilités de la Commune Kiganda en tant qu'entité auditée et celle de la Cour en tant qu'institution supérieure de contrôle et met en exergue les fondements légaux et conventionnels conduisant à l'expression de l'opinion de manière motivée, indépendante et professionnelle.

La deuxième partie sera consacrée au niveau de réalisation des recettes et des dépenses par rapport aux prévisions budgétaires, exercice 2015.

Beaucoup d'irrégularités ont été relevées et des recommandations y relatives formulées.

Comme la commune n'a pas fait de commentaires sur le rapport provisoire lui transmis, la cour considère que toutes les recommandations ont été acceptées raison pour laquelle celles-ci sont restées inchangées dans le rapport qui devient définitif.

**I OPINION DE LA COUR SUR LE COMPTE DE GESTION DE LA
COMMUNE KIGANDA, EXERCICE 2015**

I.1 Contexte de la mission

Dans le cadre de l'exécution des missions qui lui sont dévolues, la Cour des Comptes du Burundi a effectué une révision du compte de gestion clôturé au 31 /12/ 2015 de la Commune Kiganda.

I.2 Composition du compte de gestion

Le compte de gestion est constitué du bilan des réalisations des recettes d'une part, et du bilan d'exécution des dépenses d'autre part.

I.3 Responsabilités respectives

Le compte de gestion qui a fait l'objet de vérification reste sous la responsabilité de la commune Kiganda. La responsabilité de la Cour est limitée à exprimer une opinion indépendante sur le compte de gestion sur base de ses vérifications et de la communiquer à qui de droit.

I.4 Fondement de l'opinion de la Cour

La Cour a effectué ses travaux conformément aux normes de l'INTOSAI (International Organization of Supreme Audit Institutions). Elle a planifié ses vérifications de façon à obtenir toutes les informations et explications qu'elle estimait nécessaires.

Le travail a consisté à examiner, sur base de sondages et d'échantillonnages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes annuels. Il a consisté également à évaluer si l'élaboration du compte de gestion a pris en compte la réalité juridique et économique de la commune et si les principes comptables généralement admis ont été suivis de façon constante et correcte.

La Cour a vérifié notamment si les opérations devant être comptabilisées ont fait l'objet d'un enregistrement, et si les enregistrements portés dans les comptes sont la traduction correcte d'opérations réelles.

La Cour estime que les résultats de ses investigations constituent une base raisonnable à l'expression de son opinion.

OPINION DE LA COUR

Aux termes des vérifications dont elle rend compte à la fin du présent acte, la Cour des comptes estime avoir collecté les éléments probants nécessaires pour fonder sa position sur le compte de gestion de la commune Kiganda, exercice 2015.

La Cour estime alors qu'elle se trouve dans l'impossibilité d'exprimer une opinion favorable sur l'image fidèle et sincère du compte de gestion de la commune Kiganda, exercice 2015 pour les motifs qui suivent :

- absence de:
 - ✓ fiches du registre des recettes ;
 - ✓ fiches de prise en charge des ordres de recettes ;
 - ✓ bordereaux de transmission des ordres de recettes ;
 - ✓ ordres de recettes ;
 - ✓ fiches du registre des dépenses ;
 - ✓ bordereau de transmission des mandats ;
 - ✓ fiche de prise en charge des mandats
 - ✓ rapports mensuels, exercice 2015 ;
 - ✓ le rapport annuel 2015 ;
 - ✓ document matérialisant la situation journalière de l'encaisse générale de la commune ou fiche quotidiennes de centralisation des recettes afin de vérifier leur concordance avec le JRP ;
- un JRP non adéquat.

La position de la Cour ne se résume pas seulement aux motifs exposés ci-dessus ou à la manière dont ils se suivent. Elle s'inscrit aussi dans une perspective d'amélioration permanente de la fiabilité et de la sincérité des comptes, démarche d'autant plus nécessaire que les incertitudes de l'environnement économique et financier appellent une maîtrise croissante des risques.

Les motivations détaillées de la position de la Cour ont été formulées tout au long de ce travail sous forme d'observations assorties de recommandations. Elles permettent aux destinataires du compte de gestion d'identifier les axes sur lesquels des progrès doivent être réalisés par la Commune Kiganda pour parvenir, par étapes successives, à une certification sans réserve.

II NIVEAU DE REALISATION DES RECETTES ET DES DEPENSES

Il sera question d'analyser l'exécution des recettes et des dépenses des comptes contenus dans le compte de gestion exercice 2015 que la cour a trouvé sur terrain (le compte de gestion 2015 n'a pas été transmis à la cour).

Ce compte de gestion se présente comme suit :

Tableau 1 : COMPTE DE GESTION : EXERCICE 2015

BALANCE GENERALE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES			DEPENSES		
IMPUTATION	Prise en charge	Montant des émissions	IMPUTATION	Prise en charge	Montant des émissions
71. Impôts et taxes	24 296100	24296100	60. Achats	6702471	6702471
72. Revenu de la propriété	180000	180000	61. Services extérieurs	1231683	1231683
73. Revenu de la vente des biens et services	7451900	7451900	62. Autres services extérieurs	8595965	8595965
			63 Impôts et Taxes	0	0
74. Produits des amendes	1481000	1481000			
75. Subvention participation et dons	4678484	4678484	64 Charges du personnel	1681470 5	16814705

RAPPORT DEFINITIF DE CERTIFICATION DU
COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE
KIGANDA

**EXERCICE
2015**

TOTAL DES RECETTES REELLES	3808748 4	38087484			
70.Travaux en régies	0	0			
TOTAL DES RECETTES D,ORDRE	0	0			
Total des recettes de fonctionnement	3808748 4	38087484	65 Subvention participation et assistance social	901800	901800
002 Excédent de fonctionnement reporté N_1	0	0	Dépenses réelles	3424662 4	34246624
			023Virement à la section d'investissement	3840860	3840860
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice	3808748 4	38087484	Total dépenses de fonctionnement	3808748 4	38087484

SECTION INVESTISSEMENT

RAPPORT DEFINITIF DE CERTIFICATION DU
 COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE
 KIGANDA

**EXERCICE
 2015**

RECETTES			DEPENSES		
Imputation	PRISE EN CHARGE	Montant des émissions	Imputation	PRISE EN CHARGE	Montant des émissions
13. Subventions d'investissement	33387500	33387500	20. Immobilisations incorporelles	240000	240000
16 Emprunts et Dettes assimilées	0	0	21 Immobilisations corporelles	34437430	34437430
TOTAL DES RECETTES REELLES	33387500	33387500	25 Prêts à autres créances à plus d'un an	0	0
021Virement de la section fonctionnement	3840860	3840860	Total dépenses réelles	34677430	34677430
Totale recettes d'ordre	3840860	3840860	Total des dépenses d'investissement	34677430	34677430
Total des recettes d'investissement de l'exercice	37228360	37228360			
001Solde d'exécution positif reporté N-1	1981688	1981688			
Total des recettes	39210048	39210048			

RAPPORT DEFINITIF DE CERTIFICATION DU
 COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE
 KIGANDA

**EXERCICE
 2015**

d'investissement					
SOLDE D'EXECUTION					4532618

IMPU TATION	LIBELLE	PREVISIONS BUDGETAIRES	PRISE EN CHARGE	RECOUVRE MENT	RESTE A RECOUV RER
71	IMPOTS ET TAXES				
711	impôts sur les revenus locatifs	3000000	650000	650000	270000
712	Impôts sur le patrimoine				
7121	Impôts Foncier	10000000	0	0	0
7124	Taxe d'enregistrement	5000000	1549900	1549900	0

RAPPORT DEFINITIF DE CERTIFICATION DU
 COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE
 KIGANDA

**EXERCICE
 2015**

7125	Taxe sur les cycles	1000000	300000	300000	0
7126	Taxe sur les animaux	3000000	189900	189900	0
713	. Impôts sur les activités				
7131	Taxes annuelles sur les activités	40000000	18334100	18334100	0
714	Taxes sur des produits spécifiques				
7141	Taxes sur les boissons	2500000	1643200	1643200	0
715	Taxes spécifiques liées aux activités de services				
7151	Taxes de séjour	30000	20000	20000	0
7152	Taxes de spectacles	30000	7000	7000	0
716	Impôts et Taxes sur l'utilisation de biens ou l'exercice d'activité				
7161	Taxe de chargement	6000000	1427000	1427000	0
7162	Taxes sur les transports	500000	0	0	0
7164	Taxes sur la publicité	500000	175000	175000	0
7166	Redevance versé par les concessionnaires	1000000	0	0	0
72	REVENUS DE LA PROPRIETE				
722	Droits d'occupation du domaine public				
7221	Droits de place dans les marchés non couvert	500000	0	0	0
7223	Droits d'emplacement sur la voirie	1000000	180000	180000	0
7225	Droits de l'exploitation des marais	0	0	0	0
73	REVENUS DE LA VENTE DE BIENS ET SERVICES				
731	Loyers des biens immobilisés				
7312	Location d'immeubles commerciaux	3000000	2868000	2868000	0
7314	Droits de place dans les marchés	1500000	700000	700000	

RAPPORT DEFINITIF DE CERTIFICATION DU
COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE
KIGANDA

EXERCICE
2015

	couverts				0
732	Droits administratifs				
7321	Droits sur extraits , attestations et autorisations	5000000	1982000	1982000	0
7322	Droits sur délivrance de cartes ou de titres	10000000	1901900	1901900	0
74	PRODUITS DES AMANDES ADMINISTRATIVES	4000000	1481000	1481000	0
75	Subventions –participations et dons				
751	Subventions nationales				
7512	Subvention d'établissement public	13426285	4678484	4678484	0
	Total recettes réelles	110986285			275000
70	Travaux en régie	0	0	0	0
	Total recette d'ordre	0	0	0	0
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	110986285	38087484	38087484	275000
002	Excédent de Fonctionnement reporté N-1		0	0	0
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		38087484	34087484	275000

IMPUTATION	LIBELLE	PREVISIONS BUDGETAIRES	PRISE EN CHARGE	PAIEMENTS	RESTE A PAYER
60	ACHAT				
601	Carburent et lubrifiants	9000000	2157956	2157956	0

RAPPORT DEFINITIF DE CERTIFICATION DU
COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE
KIGANDA

EXERCICE
2015

602	Fourniture d'entretien				
6021	Produits de nettoyage et d'hygiène	200000	48900	48900	0
6022	Fournitures pour l'entretien de bâtiments communaux	600000	56800	56800	0
6023	Fournitures pour l'entretien des voiries	500000	0	0	0
6024	Fourniture pour l'entretien du matériel roulant	4000000	95000	95000	0
604	Alimentations et produits agricoles				
6041	Aliments destinés à la consommation humaine	0	0	0	0
6042	Aliments destinés à la consommation animale	0	0	0	0
6043	Semence et végétaux	500000	0	0	0
606	Matériels, mobiliers et équipements				
6061	Matériels et équipements techniques	3000000	1666000	1666000	0
6062	Mobilier et matériel de bureau	550000	96000	96000	0
6063	Outillage	300000	66180	66180	0
607	Energie et eau				
6071	Electricité et eau	500000	31125	31125	0
612	Location de matériel et frais de transport				
6121	Location de matériel et autres	5000000	560000	560000	0
6122	Frais de transport	1000000	107550	107550	0
614	Entretien et réparation				
6141	Terrains	1500000	54000	54000	0
6142	Bâtiments	1000000	111000	111000	0
6143	Réseau des voiries	2000000	75000	75000	0
6144	Réseau d'eau potable assainissement et	500000	0	0	0

RAPPORT DEFINITIF DE CERTIFICATION DU
COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE
KIGANDA

EXERCICE
2015

6146	Matériel de transport	2000000	68000	68000	0
6147	Machine.matériel de bureau et informatique	800000	110000	110000	0
615	Prime d'assurance	200000	0	0	0
617	Frais bancaires	350000	145733	145733	0
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS				0
621	Personnel extérieur				0
6211	Agent de l'Etat	1700000	241400	241400	0
6212	Agent collecteurs	7140000	620005	620005	0
6218	Autres	1000000	100660	100660	0
622	Fais de déplacement et de mission				
6221	Frais des représentants communaux	3500000	1856500	1856500	0
6222	Frais de déplacement du personnel communal	1992600		1992600	0
623	Frais de formation	7000000	0	0	0
624	Relation publique-publicité				
6241	Réception	2500000	285300	285300	0
6242	Réunions et séminaires	500000	99000	99000	0
6243	Fêtes et cérémonies	3000000	1414600	1414600	0
6244	Publicité et information	3000000	271000	271000	0
6245	Activités sportives et culturelles	2500000	266400	266400	0
626	Frais postaux et de télécommunication				
6262	Frais de télécommunication	2640000	1448500	1448500	0
63	Impôts et taxes				
631	Impôts sur les véhicules	0	0	0	0

RAPPORT DEFINITIF DE CERTIFICATION DU
COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE
KIGANDA

EXERCICE
2015

64	CHARGES DE PERSONNEL				
641	Rémunérations et indemnités des pouvoirs publics				0
6412	Membres du conseil communal (jetons de présence)	1800000	480000	480000	0
6413	Membres du conseil de colline (jetons de présence)	640000	0	0	0
642	Rémunérations et indemnités du personnel permanent				
6421	Rémunération principale	13596492	9392705	9392705	0
6422	Indemnités et primes	2040000	1770000	1770000	0
643	Rémunérations et indemnités du personnel occasionnel				
6431	Rémunérations principales	3240000	2676000	2676000	0
6432	Indemnités et primes	2496000	2496000	2496000	0
644	Cotisations sociales				
6441	INSS	1641640	0	0	0
6442	MFP	1641640	0	0	0
65	SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS ET ASSISTANCE SOCIALE				
6511	Prise en charge des élèves indigents	800000	68000	68000	0
6512	Prise en charge des malades indigents	1000000	6500	6500	0
6514	Assistance et secours aux détenus	500000	195000	195000	0
6515	Secours d'urgence	200000	61000	61000	0
654	Subvention participation à des organismes publics				
6541	Etablissements publics locaux	1183047	0	0	0
6542	Etablissements publics administration nationaux	800000	571300	571300	0
	TOTAL DES DEPENCES REELLES		34246624	34246624	0

RECETTE D'INVESTISSEMENT

Imputation	Libellé	PREVISIONS BUDGETAIRES	PRISE EN CHARGE	RECouvreMENT	RESTE A RECOURER
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
131	Subventions d'équipement de l'Etat et établissement publics nationaux	50000000	19483300	19483300	0
135	Participations des particuliers et communauté à des travaux d'investissement	35000000	13904200	13904200	0
161	Emprunt auprès des établissements des crédits	0	0	0	0
	TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	85000000	33387500	33387500	0
021	Virement section de fonctionnement	14969009	3840860	3840860	0
	Total des recettes d'ordre	14969009	3840860	3840860	0
	Total des recettes d'investissement de l'exercice	99969009	37228360	37228360	0

RAPPORT DEFINITIF DE CERTIFICATION DU
 COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE
 KIGANDA

**EXERCICE
 2015**

002	Solde de l'exécution positive reporté N-1		1981688	1981688	0
	Total des recettes d'investissement			39210048	0

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

IMPUTATION	LIBELLE	PREVISIONS BUDGETAIRES	PRISE EN CHARGE	PAIEMENT	RESTE A PAYER
20	IMMOBILISATION INCORPORELLES				
201	Frais d'étude	500000	240000	240000	0
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				0
2121	Bâtiment administratif				0
2123	Bâtiments scolaires	69929009	26767430	26767430	0
2128	Autres constructions	2000000	0	0	0
213	Infrastructures				

RAPPORT DEFINITIF DE CERTIFICATION DU
COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE
KIGANDA

EXERCICE
2015

2131	Voirie	2000000	2000000	2000000	0
2132	Réseau d'adduction d'eau	4000000	0	0	0
2133	Réseau d'assainissement	1000000	0	0	0
2134	Réseau d'électrification et télécommunication	0	0	0	0
2135	Réseau d'irrigation	0	0	0	0
2138	Autres infrastructures	0	0	0	0
214	Matériels, machines et équipements				0
2145	Matériel et équipement scolaires	3000000	670000	670000	0
2146	Matériel et équipement sanitaires	1000000	0	0	0
216	Travaux mis en valeur des terres et plantation	5000000	5000000	5000000	0
218	Autres immobilisations				
25	Prêts et autres créances à plus d'un an	0	0	0	0
251	Prêts et avances consentis	5240000	0	0	0
252	Dépôts et cautionnement versés	1800000	0	0	0
	TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		34677430	34677430	0
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		34677430	34677430	0
	RESULTAT DE L'EXERCICE			4532618	0

RAPPORT DEFINITIF DE CERTIFICATION DU
COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE
KIGANDA

EXERCICE
2015

ETAT DES RECETTES RESTENT A RECOUVRER

ANNEXE 1

Imputation	Ordre de recette		Nom du redevable	Motif de la recette	Montant à recouvrer	Motif du non recouvrement
	Numéro	Date				
711 Impôt locatif	631308	5/11/2015	MPAWE Rebecca	Recouvrement	100000	Refus de payer
711 Impôt locatif	631323	5/11/2015	BIGIRIMANA Jean	Recouvrement	15000	Refus de payer
711 Impôt locatif	631305	5/11/2015	HABONIMANA Thadée	Recouvrement	8000	Refus de payer
711 Impôt locatif	631305	5/11/2015	Gaspard	Recouvrement	20000	Refus de payer
711 Impôt locatif	631315	5/11/2015	RUZOBAVAKO Pascal	Recouvrement	10000	Refus de payer
711 Impôt locatif	631316	5/11/2015	Diomède	Recouvrement	50000	Refus de payer
711 Impôt locatif	631316	5/11/2015	NDAYISHIMIYE	Recouvrement	5000	Refus de payer

RAPPORT DEFINITIF DE CERTIFICATION DU
COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE
KIGANDA

EXERCICE
2015

			Seconde			
711 Impôt locatif	631307	5/11/2015	NDARUSANZE Bruno	Recouvrement	12000	Refus de payer
711 Impôt locatif	631310	5/11/2015	BIGIRIMANA Jean	Recouvrement	15000	Refus de payer
711 Impôt locatif	631322	5/11/2015	Diomède	Recouvrement	80000	Refus de payer
711 Impôt locatif	631317	5/11/2015	Dieudonné	Recouvrement	10000	Refus de payer
711 Impôt locatif	631312	5/11/2015	BIGIRIMANA Désiré	Recouvrement	20000	Refus de payer
711 Impôt locatif	631326	5/11/2015	Pie	Recouvrement	5000	Refus de payer
711 Impôt locatif	631311	5/11/2015	BIGIRIMANA Jean 1	Recouvrement	15000	Refus de payer
7223 Droit d'emplacement sur la voirie			FEREMU	Recouvrement	5000	Refus de payer
		5/11/2015		Recouvrement	275000	Refus de payer

Source : Compte de gestion reproduit par la Cour

Le compte de gestion de la Commune Kiganda ne comporte pas le cachet de l'Administrateur communal. En plus il tient en compte de certains restes à recouvrer alors que les engagements sont égaux aux recouvrements (comptes 711 et 7223).

La cour recommande à la commune de justifier cette situation.

II.1. Réalisation des recettes par rapport aux prévisions

La cour a analysé les réalisations des recettes par rapport aux prévisions budgétaires de l'exercice sous contrôle.

II.1.1. : Niveau de réalisation du compte 71 « Impôts et taxes »

Le compte 71 « Impôts et taxes » figure sur le compte de gestion de Kiganda, exercice 2015. Il est constitué des rubriques reprises dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2: Réalisation du compte 71

Imputations	Libellés	Prévisions	Recouvrement	Taux de réalisation en %
711	impôts sur les revenus locatifs	3000000	650000	21,7
7121	Impôts Foncier	10000000	0	0,0
7124	Taxe d enregistrement	5000000	1549900	31,0
7125	Taxe sur les cycles	1000000	300000	30,0
7126	Taxe sur les animaux	3000000	189900	6,3
713	. Impôts sur les activités			
7131	Taxes annuelles sur les activités	40000000	18334100	45,8
714	Taxes sur des produits spécifiques			
7141	Taxes sur les boissons	2500000	1643200	65,7
715	Taxes spécifiques liées aux activités de services			
7151	Taxes de séjour	30000	20000	66,7
7152	Taxes de spectacles	30000	7000	23,3
7161	Taxe de chargement	6000000	1427000	23,8
7162	Taxes sur les transports	500000	0	0,0
7164	Taxes sur la publicité	500000	175000	35,0
7166	Redevance versé par les concessionnaires	1000000	0	0,0

71	Impôts et taxes	72560000	24296100	33,5
----	-----------------	----------	----------	------

Source : Compte de gestion et calcul de la cour

Le compte 71 a été réalisé à hauteur de 24 296 100 FBU pour une prévision de 72 560 000 FBU soit un taux de 33,5%. Uniquement deux rubriques (7141 et 7151) ont dépassé la moyenne.

La cour recommande à la commune de faire des prévisions réalistes.

II.1.2. Compte 72 « Revenu de la propriété

Ce compte est enregistré dans le compte de gestion pour un montant de 180 000 FBU. Le tableau ci-dessous indique ses deux sous comptes et son état de réalisation.

Tableau 3: Réalisation du compte 72

Imputations	Libellés	Prévisions	Recouvrement	Taux de réalisation en %
7221	Droits de place dans les marchés non couverts	500000	0	0
7223	Droits d'emplacement sur la voirie	1000000	180000	18
72	REVENUS DE LA PROPRIETE	1500000	180000	12

Source : Compte de gestion et calcul de la cour

Le compte 72 a été réalisé à hauteur de 180 000 FBU sur une prévision de 1 500 000 FBU, soit un taux de 12%. Le sous compte 7221 a été réalisé à 0 % alors qu'il avait été prévu à 500 000 FBU.

La cour recommande d'être réaliste dans les prévisions.

II.1.3. Compte 73 « Revenu de la vente de biens et services

Le compte 73 est composé de quatre rubriques à savoir : Location d'immeubles commerciaux, Droits de place dans les marchés couverts, Droits sur

extraits , attestations et autorisations et Droits sur délivrance de cartes ou de titres.
Ce niveau d'exécution est traduit par le tableau suivant :

Tableau 4: Réalisation du compte 73

Imputations	Libellés	Prévisions	Recouvrement	Taux de réalisation en %
7312	Location d'immeubles commerciaux	3000000	2868000	95,6
7314	Droits de place dans les marchés couverts	1500000	700000	46,7
7321	Droits sur extraits , attestations et autorisations	5000000	1982000	39,6
7322	Droits sur délivrance de cartes ou de titres	10000000	1901900	19,0
73	REVENUS DE LA VENTE DE BIENS ET SERVICES	19500000	7451900	38,2

Source : Compte de gestion et calcul de la cour

Le compte 73 a été réalisé à un taux de 38,2%.

La cour recommande à la commune de recouvrer chaque fois la totalité des recettes prévues.

II.1.4. Réalisation du compte 74 « Produits des amendes administratives »

Le compte 74 a été réalisé à hauteur de 1 481 000 FBU sur une prévision de 4 000 000 FBU soit un taux 37%.

II.1.5. Réalisation du compte 75 « Subventions, participation et dons »

Le compte 75 est composé d'une seule rubrique 7512 « Subvention d'établissement public ». Il a été réalisé à hauteur de 4 678 484 FBU sur une prévision de 13 424 285 FBU soit 34,85%.

La cour recommande à la commune d'être réaliste dans les prévisions.

II.1.6. Réalisation des Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement ont été réalisées à hauteur de 37228360 FBU sur une prévision de 99969009 FBU. Elles sont constituées des rubriques reprises dans le tableau ci-après :

Tableau 5: Réalisation des recettes d'investissement

Imputation	Libellés	PREVISIONS BUDGETAIRES	RECOUVREMENT	Taux de réalisation en %
131	Subventions d'équipement de l'Etat et établissement publics nationaux	50000000	19483300	39,0
135	Participations des particuliers et communauté à des travaux d'investissement	35000000	13904200	39,7
21	Virement section de fonctionnement	14969009	3840860	25,7
	Total des recettes d'investissement de l'exercice	99969009	37228360	37,2

Source : Compte de gestion et calcul de la cour

Les recettes d'investissement ont été réalisées à 37%.

Pour toutes les recettes, les réalisations sont en dessous de la moyenne.

Il est recommandé au comptable communal de faire toutes diligences pour assurer ou faire assurer la perception rapide et complète de recettes prévues au budget. Il doit faire preuve que la non perception ne provient pas de sa négligence et qu'il fait en tant opportun toutes les démarches et poursuites nécessaires (Art. 20 de l'A-R.).

II.2. ANALYSE DE L'EXECUTION DES DEPENSES

Il sera question d'analyser les réalisations des dépenses par rapport aux prévisions budgétaires de l'exercice 2015.

II.2.1. Le compte 60 « Achats »

Le compte 60 est composé des rubriques reprises dans le tableau ci-dessous :

Tableau 6: Niveau d'exécution du compte 60

IMPUTATION	LIBELLE	PREVISIONS BUDGETAIRES	PAIEMENT	Taux d'exécution en %
601	Carburant et lubrifiants	9000000	2157956	24,0
6021	Produits de nettoyage et d'hygiène	200000	48900	24,5
6022	Fournitures pour l'entretien de bâtiments communaux	600000	56800	9,5
6023	Fournitures pour l'entretien des voiries	500000	0	0,0
6024	Fourniture pour l'entretien du matériel roulant	4000000	95000	2,4
6043	Semence et végétaux	500000	0	0,0
6061	Matériels et équipements techniques	3000000	1666000	55,5
6062	Mobilier et matériel de bureau	550000	96000	17,5
6063	Outillage	300000	66180	22,1
6071	Electricité et eau	500000	31125	6,2
60	ACHAT	19150000	4217961	22,0

Source : Compte de gestion et calcul de la cour

L'analyse de l'exécution du budget montre que le compte 60 a été exécuté à hauteur de 4 217 961 FBU contre les prévisions de 19 150 000 FBU soit un taux de 22%. Toutes les rubriques composant le compte 60 ont été exécutées à un taux faible. Les rubriques 6023 et 6043 ont été exécutées à 0% alors qu'elles avaient été prévues à 500 000 FBU chacune.

La cour recommande de faire des prévisions réalistes.

II.2.2. Le compte 61 « Services extérieurs »

Le tableau qui suit montre les rubriques que comprennent le compte 61 et leur niveau de réalisation :

Tableau 7: Niveau de réalisation du compte 61.

Imputations	Libellés	Prévisions	Paiement	Taux d'exécution en %
6121	Location de matériel et autres	5000000	560000	11,2
6122	Frais de transport	1000000	107550	10,8
6141	Terrains	1500000	54000	3,6
6142	Bâtiments	1000000	111000	11,1
6143	Réseau des voiries	2000000	75000	3,8
6144	Réseau d'eau potable et assainissement	500000	0	0
6146	Matériel de transport	2000000	68000	3,4
6147	Machine.matériel de bureau et informatique	800000	110000	13,8
615	Prime d'assurance	200000	0	0
617	Frais bancaires	350000	145733	41,6
61	Services Extérieurs	14350000	1231283	8,6

Source : Compte de gestion et calcul de la cour

Le compte 61 « Services extérieurs » a été prévu à 14 350 000 FBU et exécuté à hauteur de 1231 283 FBU soit 8,6% comme le montre le tableau ci-dessus.

La cour constate que toutes les rubriques du compte 61 ont été exécutées chacune à un taux faible.

La cour recommande de faire des prévisions réalistes.

II.2.3. Le Compte 62 « Autres services extérieurs »

Les « Autres services extérieurs » ont été exécutés à un taux de 23,6% et sont constitués des rubriques reprises dans le tableau ci-après.

Tableau 8: Niveau d'exécution du compte 62

Imputations	Libellés	Prévisions	Paiement	Taux
-------------	----------	------------	----------	------

				d'exécution en %
6211	Agent de l'Etat	1700000	241400	14,2
6212	Agent collecteurs	7140000	620005	8,7
6218	Autres	1000000	100660	10,1
6221	Frais des représentants communaux	3500000	1856500	53,0
6222	Frais de déplacement du personnel communal	1992600	1992600	100
623	Frais de formation	7000000	0	0
6241	Réception	2500000	285300	11,4
6242	Réunions et séminaires	500000	99000	19,8
6243	Fêtes et cérémonies	3000000	1414600	47,2
6244	Publicité et information	3000000	271000	9,0
6245	Activités sportives et culturelles	2500000	266400	10,7
6262	Frais de télécommunication	2640000	1448500	54,9
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	36472600	8595965	23,6

Source : Compte de gestion et calcul de la cour

A part 6222 « Frais de déplacement du personnel communal » qui a été exécuté à 100%, l'exécution des autres rubriques qui composent le compte 62 a été faible.

II.2.4. Le compte 64 « Charge de personnel »

Le tableau suivant montre le niveau d'exécution du compte 64 par rapport aux prévisions

Tableau 9: Exécution du compte 64

Imputations	Libellés	Prévisions	Paiement	Taux d'exécution en %
6412	Membres du conseil communal (jetons de présence)	1800000	480000	26,7
6413	Membres du conseil de colline (jetons de présence)	640000	0	0,0
6421	Rémunération principale	13596492	9392705	69,1
6422	Indemnités et primes	2040000	1770000	86,8
6431	Rémunérations principales	3240000	2676000	82,6

6432	Indemnités et primes	2496000	2496000	100,0
6441	INSS	1641640	0	0,0
6442	MFP	1641640	0	0,0
64	CHARGE DE PERSONNEL	27095772	16814705	62,1

Source : Compte de gestion et calcul de la cour

L'analyse de ce tableau montre que la rubrique 6413 a été exécutée à un taux de 0%. Cela sous-entend que les conseillers collinaires ne se sont jamais réunis au cours de l'exercice 2015.

La cour recommande à la commune de justifier cette situation.

La cour remarque également que la rubrique 6412 n'a été exécutée qu'à 26,7%. Cela signifie soit que les conseillers communaux ne se réunissent pas comme la loi le prévoit, soit que les prévisions ne sont pas réalistes.

La cour recommande à la commune de justifier cette situation.

La cour constate aussi que la commune avait prévu de payer les cotisations sociales à l'INSS et à la MFP mais la réalisation est nulle (0%).

Il est recommandé à la commune de justifier cette situation.

II.2.5. Le compte 65 « Subvention, participations et dons »

Le niveau d'exécution du compte 65 se traduit par le tableau ci-dessous

Tableau 10: Exécution du compte 65

Imputations	Libellés	Prévisions	Paiements	Taux d'exécution en %
6511	Prise en charge des élèves indigents	800000	68000	8,5
6512	Prise en charge des malades indigents	1000000	6500	0,7
6514	Assistance et secours aux détenus	500000	195000	39

**RAPPORT DEFINITIF DE CERTIFICATION DU
COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE
KIGANDA**

**EXERCICE
2015**

6515	Secours d'urgence	200000	61000	30,5
6541	Etablissements publics locaux	1183047	0	0
6542	Etablissements publics administration nationaux	800000	571300	71,4
65	SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS ET ASSISTANCE SOCIALE	4483047	901800	20,1

Source : Compte de gestion et calcul de la cour

L'analyse du tableau ci-dessus montre que le compte 65 a été exécuté à hauteur de 901 800 FBU sur une prévision de 4 483 047 FBU, soit un taux d'exécution de 20%.

La cour recommande toujours à la commune de faire des prévisions réalistes

II.2.6. Dépenses d'investissement

Le niveau d'exécution des dépenses d'investissement s'explique par le tableau en dessous.

Tableau 11: Exécution des dépenses d'investissements

Imputations	Libellés	Prévisions	Paiement	Taux d'exécution en %
201	Frais d'étude	500000	240000	48
2123	Bâtiments scolaires	69929009	26767430	38,3
2128	Autres constructions	2000000	0	0
2131	Voirie	2000000	2000000	100
2132	Réseau d'adduction d'eau	4000000	0	0
2133	Réseau d'assainissement	1000000	0	0
2145	Matériel et équipement scolaires	3000000	670000	22,3
2146	Matériel et équipement sanitaires	1000000	0	0
216	Travaux mis en valeur des terres et plantation	5000000	5000000	100
251	Prêts et avances consentis	5240000	0	0
252	Dépôts et cautionnement versés	1800000	0	0
Total dépenses d'investissement		95469009	34677430	36,3

Source : Compte de gestion et calcul de la cour

Tout comme les dépenses ordinaires, les dépenses extraordinaires ont été exécutées à un taux faible. Elles avaient été prévues à 95 469 009FBU mais l'exécution n'a été qu'à hauteur de 34 677 430 FBU soit 36,3%. Cela signifie que la commune Kiganda n'attache pas d'importance aux investissements.

La cour recommande à la commune de justifier cette situation.

En ce qui concerne des prévisions non réalistes, la cour recommande à la commune de justifier sur quels critères ou sur base de quel document se réfère-t-elle pour faire des pareilles prévisions.